



## Resiliation impossible contrat CANALSATELITE

Par Neil, le **08/05/2009** à **23:35**

Impossible de resoudre notre contrat avec CanalSatelite malgre le respect des conditions de resiliation de contrat, malgre la remise de la boxe CANALSATELITE, malgre la preuve de domiciliation aux Etats Unis comme demande par CANALSATELITE, malgre la lettre recommandee, malgre l'arret du prelevement automatique! CANALSATELITE nous reclame la facture de EUR 94,50 par huissier et mise en demeure. C'est du pure arnaque,abus du consommateur. Nous habitons aux US et ont finalement paye cette facture. Pourrons-nous aller en recours de cette facture?

En tout cas : Ne prenez jamais CANALSATELITE! HONTZEUX!

Par **ardendu56**, le **09/05/2009** à **18:03**

Neil, bonjour

contacter la la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DDCCRF) mais c'est en France ! Tel 3939, pour les sujets complexes, on vous mettra en relation avec Info service consommation

<http://www.dgccrf.bercy.gouv.fr/>

<http://pagesperso-orange.fr/hautdebitur/legi/news2007.htm>

<http://www.foruminternet.org/specialistes/veille-juridique/actualites/la-loi-chatel-adoptee-2508.html>

Ces organismes vous indiqueront la marche à suivre.

Bon courage à vous.